

# Une charte valorisant la qualité de la viande locale

Ce contrat de partenariat commercial offre aux éleveurs, un nouveau modèle économique afin de pouvoir écouler leur production.

La Coopérative des éleveurs bovins de Martinique (CODEM) et le Groupe Bernard-Hayot (GBH), ont signé une charte qualité dont l'objectif est de faire la promotion de la viande bovine locale. Ce contrat de partenariat commercial offre aux éleveurs, un nouveau modèle économique afin de pouvoir écouler leur production. Les quatre enseignes de grande distribution du Groupe GBH, représentées par Guy Blanc, directeur de Carrefour Dillon, Bruce de Jaham, directeur d'Euromarché, Jean-Michel Mongis, directeur de Carrefour Cluny et Christophe Bermont, directeur Carrefour Genipa, et André Prosper, président de la Codem, sont les signataires de la convention qui a eu lieu, vendredi au Comptoir de la viande au quartier Bois Carrés, au Lamantin.

À la lecture du contrat, on reconnaît que la signature de la charte était obligatoire pour déterminer, à travers des différentes clauses, ce que chaque partenaire attend de l'autre. C'est ainsi, les représentants de ces grandes surfaces s'engagent auprès des producteurs à définir un espace dédié à la viande estampillée, la CODEM.

## UNE STRATÉGIE COMMERCIALE

À l'intérieur du magasin, il y aura une signalétique spécifique pour assurer une bonne visibilité et la promotion des produits. Il est prévu également et des animations commerciales périodiques tout au long de l'année.

Les producteurs de leur côté

**Franck Bernadé, éleveur de bovins**  
« Un excellent partenariat »

« La charte de qualité qui vient d'être signée avec les magasins du Groupe GBH, est un excellent partenariat pour notre profession. Le consommateur doit avoir une entière confiance dans la production locale, car la filière bovine fait l'objet de contrôles rigoureux à l'abattoir. »



Les signataires de la charte qualité; André Prosper, président de la CODEM, Guy Blanc, directeur de Carrefour Dillon, Bruce de Jaham, directeur Euromarché, Franck Bernabé, un producteur de bovins, Jean Michel Mongis directeur Carrefour Cluny, Christophe Bermont, directeur Carrefour Genipa, de gauche à droite.

devront livrer aux enseignes une viande de qualité, et devront déléguer leurs « parrains respectifs », pour rencontrer les consommateurs ou échanger avec les clients, dans les grandes surfaces.

Les producteurs considèrent qu'il était temps que la grande distribution accompagne leurs efforts, dans la mesure que la viande locale est de qualité, disent-ils. À court terme, ils espèrent que d'autres enseignes adhérent à leur démarche de qualité, pour faire évoluer la production locale. La stratégie de la CODEM a pour but de permettre aux éleveurs de bénéficier des retombées économiques de leurs activités. Il faut espérer que leur appel sera entendu, par les autres dirigeants des enseignes de la grande distribution de l'île.

B.M.



**Guy Blanc, directeur de Carrefour Dillon**  
« La filière viande doit être aidée »

« Nous nous engageons à commander en moyenne huit carcasses par semaine auprès des producteurs locaux, pour l'ensemble de nos hypermarchés. Ce partenariat vise également à valoriser la production locale, mais aussi que la viande locale soit accessible dans tous nos magasins. J'ajoute que la filière doit être aidée, nous devons l'accompagner pour la commercialisation et la promotion de sa



production. C'est vraiment cela notre objectif. »

**André Prosper, président de la Codem**  
« Notre viande bovine est de qualité »

« Nous avons une viande d'excellente qualité, nos bêtes consomment très peu de granulés, elles sont élevées à l'eau et à l'herbe fraîche. La Direction des services vétérinaires exerce un contrôle sanitaire rigoureux sur tous nos produits, ce qui est un gage de garantie et de sécurité alimentaire. Le client est protégé lorsqu'il achète sa viande à la coopérative, ou dans les magasins du groupe GBH. D'ailleurs j'éprouve une



grande satisfaction d'avoir signé cette charte de qualité avec les quatre enseignes. »



## Grand débat : « Les entrepreneurs doivent s'exprimer »

Philippe Jock, président de la CCI Martinique, invite les entreprises à faire entendre leur voix dans le cadre du Grand débat national. Un questionnaire a été mis en ligne cette semaine sur le site de l'institution consulaire. Des temps d'échanges avec les acteurs socio-économiques sont également prévus.

Jusqu'au 15 mars, la CCI Martinique met à disposition des entrepreneurs un questionnaire relatif au Grand débat sur son site internet [www.martinique.cci.fr](http://www.martinique.cci.fr). Accessible depuis la page d'accueil, il ne nécessite que quelques minutes pour être rempli en ligne. Il s'agit de s'exprimer sur 3 des 4 thématiques proposées par le président de la République : fiscalité, dépenses et action publique.

Organisation de l'Etat et des collectivités publiques. Transition écologique « Les entrepreneurs doivent s'exprimer pour définir les conditions d'une relance de la croissance économique » explique le Président Jock. Déjà très investie lors des Assises des Outre-Mer, l'institution consulaire estime que cette nouvelle consultation est complémentaire. Des réunions débats seront également proposées d'ici le 15 mars sur les mêmes thématiques, en partenariat avec d'autres acteurs socio-économiques. Elles permettront aux entrepreneurs de partager leurs idées, de confronter leurs points de vue et d'enrichir ainsi la contribution des entreprises au Grand débat sur les problématiques qui les concernent.

## La compagnie Norwegian en passe d'être sauvée

La principale banque publique de Norvège, DNB Bank, va souscrire le plus gros de l'augmentation de capital lancée par la compagnie aérienne afin d'éviter la faillite.

La perspective d'une faillite brutale de Norwegian cet hiver s'éloigne. Au bord de la panne sèche financière, la compagnie low cost, connue pour ses vols transatlantiques à prix cassés, est parvenue à boucler une augmentation de capital de 3 milliards de couronnes norvégiennes (309 millions d'euros), qui devrait lui permettre de faire face à ses engagements.

Faute de solution de reprise, l'Etat norvégien s'est donc résolu à apporter son soutien à Norwegian, via DNB Bank, afin d'éviter une faillite aux conséquences potentiellement dévastatrices pour la Norvège. La compagnie est non seulement l'une des entreprises les plus connues du pays, mais elle est aussi devenue un acteur majeur du transport aérien européen, avec plus de 45 millions de passagers transportés en 2018, 10.000 employés et une flotte de 164 appareils (dont 32 Boeing 787 long-courriers).

(Source journal les Echos)

## Le Crédit Agricole s'engage pour l'égalité des chances

En signant une convention de partenariat avec l'association NQT, le Crédit Agricole a rejoint le premier réseau d'entreprises engagées en faveur de l'égalité des chances. Les cadres et dirigeants, mais aussi des administrateurs sont ainsi conviés, à parrainer des jeunes diplômés Bac+3 et plus, issus des quartiers prioritaires pour faciliter et accélérer leur insertion professionnelle. Pour lancer officiellement le partenariat, plus de 100 jeunes diplômés de

Martinique et de Guyane (par visio-conférence pour la Guyane), actuellement en recherche d'emploi, sont invités à rencontrer leur futur parrain ou marraine, ce mercredi 6 février à 14 h au siège du Crédit Agricole.

46 cadres se sont d'ores et déjà portés volontaires pour devenir parrain ou marraine et accompagner un jeune diplômé vers l'emploi. Une mobilisation qui se poursuit par un événement dédié aux jeunes chercheurs d'emploi.